

COMMUNICATION AUX INVESTISSEURS

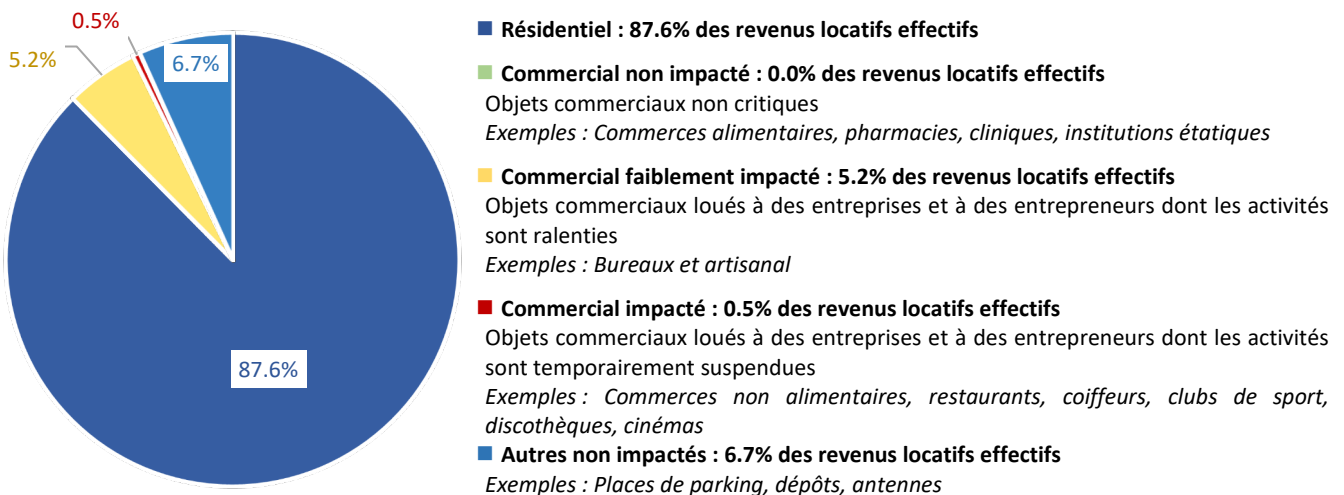
ETAT DES LIEUX COVID-19

Lausanne, le 3 avril 2020 – Dans le cadre de la pandémie du coronavirus, la direction de fonds tient à fournir des précisions relatives au portefeuille de la Fondation de placement Realstone – Realstone Immobilier Résidentiel Suisse.

Sensible aux préoccupations des investisseurs en ce contexte particulier, la direction de fonds a procédé à une analyse des risques dont il ressort le fort positionnement du portefeuille dans le secteur résidentiel qui devrait se montrer le plus résistant face à la crise sanitaire actuelle.

Dans une analyse approfondie, les équipes ont classifié les revenus locatifs perçus par secteur immobilier et pour les immeubles commerciaux, par secteur d'activité et par la qualité du débiteur. Cette analyse fine a été facilitée par les connaissances étendues des locataires. Il en ressort une faible dépendance à l'égard des secteurs les plus exposés à l'impact potentiel de la crise sanitaire.

La répartition des revenus locatifs effectifs par catégorie de risques est la suivante :



Par ailleurs, suite aux mesures exceptionnelles de confinement prises par le Conseil Fédéral et notamment par la fermeture des commerces non alimentaires, des restaurants et autres établissements de divertissements et de loisirs, le secteur de l'immobilier commercial est confronté à des demandes de reports et de baisses de loyers.

Dans ce contexte, la direction de fonds estime que les loyers sont dus de manière inchangée. Conformément à la décision du Conseil Fédéral prise le 27 mars 2020, si le locataire a du retard pour s'acquitter d'un terme entre le 13 mars et le 31 mai 2020, un délai d'au moins 90 jours sera accordé pour le règlement des montants dus.

Afin de protéger les intérêts des investisseurs, la Direction de fonds examinera au cas par cas et en fonction de critères objectifs les demandes des locataires pour trouver la meilleure solution dans cette situation extraordinaire. Les instances de Realstone Group évaluent la situation jour après jour en fonction des décisions et des recommandations des autorités compétentes.

La Direction de fonds remercie les investisseurs de leur confiance et s'assurera de les tenir informés de l'évolution de la situation.

Contact auprès du gestionnaire Solvalor fund management SA :

Julian Reymond, directeur / +41 58 404 03 10 / julian.reymond@solvalor.ch

DISCLAIMER Ces documents et leurs annexes ont été préparés à titre d'information seulement et n'ont pas force de loi. Ces documents ne constituent pas une recommandation d'achat et ne doivent pas servir de base à un quelconque investissement. Les performances historiques des fonds de placement ne représentent pas un indicateur des performances courantes ou futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les informations contenues dans les sites ne peuvent pas être considérées comme des conseils d'ordre juridique, fiscal ou autre. Il est vivement conseillé aux investisseurs intéressés par les fonds de consulter un spécialiste (intermédiaire financier professionnel) avant de prendre une décision de placement.